

L'Echo des Billettes

Janvier 2023

Chers amis

Dans cette lettre d'information nous vous communiquons :

- la date de la prochaine assemblée générale de notre association cultuelle le 26 mars prochain
- le lien vers le document vous permettant de mettre à jour vos coordonnées ou de vous inscrire sur la liste paroissiale. Seules les personnes inscrites pourront voter à l' AG
- l'arrivée d'un orgue mobile en attendant le relevage du grand orgue

Pendant cette année de vacance pastorale, les cultes se tiennent aux Billettes 2 fois par mois, le calendrier est rappelé ci dessous, il est également tenu à jour sur notre site internet <u>eglise-billettes.epudf.org</u>

Cultes du premier trimestre 2023 à 11 heures

22 janvier 2023 : pasteur Jane Stranz, organiste organiste Charles Micheau

12 février 2023 : pasteur Béatrice Hollard-Beau, organiste Gilles Harlé

26 février 2023 : pasteur Christina Michelsen, organiste Anna Homenya

12 mars 2023 : pasteur Béatrice Hollard-Beau, organiste Charles Micheau

26 mars 2023 : pasteur Jean Claude DIBUNDU, organiste Gilles Harlé

Un nouveau président pour notre conseil presbytéral

Joachim SCHMOLL a fait part de sa démission du poste de président. Lors du dernier renouvellement du conseil presbytéral, Joachim avait accepté d'être réélu en tant que président mais avait précisé qu'il ne ferait pas un mandat complet. Le conseil, réuni le 17 janvier a élu comme président Thierry RENAUDIN jusqu'au prochain renouvellement du conseil presbytéral en 2024

Les membres du conseil remercient chaleureusement Joachim pour son investissement dans la vie de la paroisse. Joachim reste bien sûr membre du conseil presbytéral et continuera à apporter son précieux concours à la bonne marche de l'association

Thierry RENAUDIN est membre de très longue date de la paroisse et a assuré la fonction de conseiller presbytéral sur plusieurs mandats. Fonctionnaire au sein de la Ville de Paris dans le secteur culturel, Thierry a initié et a valorisé la politique des expositions du Cloitre des Billettes depuis plus de trente ans. Il a participé également et activement au développement de la vie musicale de la paroisse.

De nouveaux statuts pour notre association

La loi du 24 août 2021 a conditionné la reconnaissance du caractère cultuel des associations 1905 a la remise à la préfecture, avant le 30 juin 2023, d'un dossier comprenant un certain nombre d'éléments dont les statuts de l'association qui doivent répondre à un certain nombre d'obligations légales

Pour répondre à ces obligations légales, les statuts de notre association ont été ré-écrits et adoptés par le conseil presbytéral lors de sa réunion du 17 janvier 2023

Ces statuts seront présentés à la prochaine assemblée générale dont la date sera le dimanche 26 mars prochain.

Vous êtes invité(e) à adhérer ou renouveler votre adhésion en tant que membre de la paroisse

La mise en place de nouveaux statuts nous conduit à actualiser notre liste de membres de la paroisse et à vous donner l'occasion de mettre à jour les données que vous nous avez communiquées par le passé.

Si vous n'êtes pas membre de notre association cultuelle et que vous souhaitez le devenir, nous vous invitons aussi à remplir le formulaire en ligne. L'adhésion à l'association cultuelle n'entraine pas de cotisation annuelle, elle résulte d'une demande d'adhésion à l'association cultuelle

Pour actualiser les données et confirmer votre adhésion ou pour demander à faire partie des membres de la paroisse des Billettes, vous pouvez utiliser ce <u>formulaire en ligne</u>

Prochain synode national de l'Eglise protestante unie

Le Synode national de l'Église protestante unie de France (EPUdF) se réunira à Noisy-le-Grand, du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023, enregistré par la paroisse de l'Unité et l'Inspection luthérienne de Paris-lle- de-France dont celle-ci est membre. Cette assemblée annuelle rassemble environ 200 délégués et invités venus de toute la France, pasteurs et laïcs, pour délibérer et décider des orientations à donner à la vie de l'Église

Notre Eglise, fait appel à la solidarité de ceux des fidèles qui pourraient héberger des participants, les trois nuits durant la session, en prévoyant éventuellement les transports vers et au retour du lieu des réunions qui se tiendront dans l'espace municipal Michel-Simon de Noisy-le-Grand.

Si vous souhaitez apporter votre aide d'hébergement téléchargez le coupon réponse **hébergement synode**

Faire un don à la paroisse des Billettes

Rien de plus simple, cela se peut se faire en ligne, suivez ce lien : je fais un don Vos offrandes ouvrent droit à une réduction d'impôt.





